



PRÉSIDENCE DU FASO

---

ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES,  
DES ARTS ET DES LETTRES DU  
BURKINA FASO  
(ANSAL-BF)



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



Académie Nationale des Sciences, des Arts  
et des Lettres du Burkina Faso  
(ANSAL-BF)

**RAPPORT D'ACTIVITES 2020**

**MAI 2021**

## SOMMAIRE

	Pages
Mot du président de l'ANSAL-BF.....	3
Introduction.....	5
Chapitre 1 : Activités institutionnelles.....	6
1.1. Renforcement de la visibilité de l'Académie.....	6
1.2. Renforcement des capacités de gestion de l'ANSAL-BF.....	8
1.3. Exécution du budget 2020 de l'ANSAL-BF.....	9
Chapitre 2 : Activités des collèges.....	10
2.1. Activités communes des collèges SHLAC/SJPEG et SSHA.....	10
2.2 Activités du Collège Sciences humaines, Arts, Lettres et Culture/Sciences juridiques politiques, économiques et de gestion (SHLAC/SJPEG).....	10
2.3 Activités du Collège Sciences et Techniques (ST).....	12
2.4 Activités du Collège Sciences Naturelles et Agricoles (SNA).....	14
2.5 Activités du Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale.....	15
Chapitre 3: Activités du bureau.....	16
3.1. Réunions du bureau.....	16
3.2. Audiences accordées au bureau.....	19
3.3 Assemblées générales.....	22
Chapitre 4 : Partenariat.....	25
Difficultés.....	26
Conclusion.....	27
Annexes.....	28

## Mot du président de l'ANSAL-BF



L'année 2020 a vu l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) multiplier les actions pour promouvoir les sciences, les arts, les lettres et la culture dans le pays, assurer la pleine opérationnalité de l'institution, renforcer sa visibilité et ses capacités de gestion et ce conformément aux objectifs majeurs déclinés dans son programme d'activités 2020.

En dépit des défis sécuritaires et de la crise sanitaire de la Covid-19 qui ont eu un impact négatif sur la mise en œuvre de ce programme d'activités, des résultats appréciables ont été obtenus au cours de la période écoulée.

Parmi les réalisations les plus marquantes de l'année, il faut noter l'importante contribution de l'Académie à la gestion de la pandémie de la Covid-19 au Burkina par la formulation de recommandations adressées au chef de l'État, parrain de l'institution et l'élaboration de réflexions prospectives sous forme d'analyse et de propositions pour sa prise en charge et celle de ses impacts dans le pays. Il sied également de noter la finalisation des études réalisées par les quatre (4) collèges de l'Académie sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso sur l'agriculture, les ressources naturelles, l'environnement, les conditions socio-économiques des populations, la santé humaine et animale. La synthèse de ces études sera l'objet d'un rapport au Président du Faso lors de la première séance académique solennelle de l'Académie que nous espérons en 2021.

L'admission de 18 nouveaux Académiciens initiée en 2020 est aussi un des faits majeurs de l'année. En attendant d'autres admissions basées aussi sur un processus rigoureux de sélection et progressif au cours des prochaines années pour que l'ANSAL-BF soit composée à terme de 75 membres comme le prévoient ses statuts. Ces nouvelles admissions lui permettent d'ores et déjà de disposer d'une masse critique de compétences avérées de sorte qu'à ce jour elle compte 45 membres dont 27 membres fondateurs.

A ces trois réalisations, il nous plait d'évoquer celle de l'adoption d'un nouveau logo pour assurer un meilleur affichage du but de l'Académie qui est de mobiliser tous les savoirs pour le développement humain durable, à travers notamment la production et l'exploitation des résultats de la science pour le mieux-être des populations burkinabè et ce, dans le respect de l'éthique scientifique, d'où la devise « Science et Sagesse ».



Les résultats obtenus en 2020 auraient pu être plus nombreux et significatifs si diverses difficultés n'avaient pas entachées la mise en œuvre des activités programmées. Il s'agit notamment de la non tenue de la séance académique solennelle, événement placée sous le parrainage du chef de l'État. La modicité de la contribution de l'État au fonctionnement de l'Académie a eu comme conséquence, le faible taux de réalisation des activités des collègues. Cette situation a constitué un frein au renforcement de la visibilité de l'Académie.

En terme de perspective, il est intéressant de noter que le plaidoyer auprès de son Excellence Monsieur le Président du Faso et des membres du Gouvernement sur les préoccupations et difficultés de l'Académie a conduit à une prise en compte de certaines d'entre elles. A titre d'exemple, il nous plaît d'évoquer l'augmentation pour l'exercice 2021 de la contribution de l'État au fonctionnement de l'institution et l'octroi d'une subvention comme budget d'investissement pour la réfection de son siège à Ouaga.

Tout en remerciant les plus hautes autorités de l'État pour cet effort déjà consenti, nous avons bon espoir que d'autres suivront au cours des prochaines années afin de doter l'Académie de budgets de fonctionnement dignes d'une institution de l'État avec une rubrique des investissements substantiels. Cela devrait assurer un plein épanouissement de l'Académie pour lui permettre d'accomplir avec efficacité sa mission de conseil scientifique avisé des autorités nationales sur des questions d'importance pour le pays.

La réussite d'une telle mission repose sur une participation active de chaque académicien/académicienne aux activités de l'institution, c'est pourquoi nous les invitons à se mobiliser davantage au profit de l'Académie au cours des prochaines années.

**Dr Paco SEREME**  
*Directeur de recherche*

## Introduction

L'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est une société savante, apolitique, non confessionnelle, non syndicale, régie par les dispositions de la Loi N°021-2015/CNT du 11 juin 2015 promulguée par le Décret N°2015-878/PRES-TRANS du 16 Juillet 2015. C'est une autorité scientifique indépendante et pérenne, placée sous le parrainage du Président du Faso et reconnue comme institution de l'État.

Son but est de contribuer à promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les lettres, les arts et la culture. A ce titre elle poursuit les objectifs suivants :

- Apporter son expertise à l'État burkinabè et aux institutions publiques et privées dans la conception et la mise en œuvre de la politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation ;
- Promouvoir une recherche scientifique de qualité ;
- Promouvoir une culture scientifique, littéraire et artistique ;
- Veiller à la qualité de l'enseignement des sciences, des lettres, des arts et de la culture à tous les niveaux du système d'enseignement au Burkina Faso ;
- Susciter des vocations scientifique, littéraire et artistique ;
- Créer une émulation auprès des jeunes, notamment les filles, dans le domaine de la science et de la technologie ;
- Contribuer à la valorisation, la diffusion et l'utilisation des résultats de la recherche et de l'innovation technologique ;
- Tisser des liens de partenariat avec les organismes ou associations poursuivant les mêmes objectifs ;
- Attribuer des distinctions et des prix à des personnes physiques ou morales pour l'excellence de leurs travaux scientifiques et artistique

Dans son programme d'activités 2020, l'ANSAL-BF s'est fixée comme objectifs majeurs sa pleine opérationnalité, le renforcement de sa visibilité et de ses capacités de gestion.

Le présent rapport présente les principales activités menées en lien avec ses objectifs, les contributions scientifiques et ainsi que les difficultés ayant émaillé son fonctionnement.

## **Chapitre 1 : Activités institutionnelles**

### **1.1. Renforcer la visibilité de l'Académie**

Les principales activités présentées dans cette rubrique visent à donner plus de visibilité à l'ANSAL BF.

#### **1.1.1. Rencontres avec la communauté scientifique nationale -organisation de conférences thématiques et conférences publiques par les collègues**

Les rencontres initialement prévues avec la communauté scientifique nationale et les conférences thématiques n'ont pas pu se tenir durant l'année 2020 en raison de la pandémie du Covid-19. Les collègues ont pu organiser des conférences publiques sur des thèmes d'actualité. La participation du public n'a pas été à la hauteur des attentes de l'Académie. Un effort doit être fait en matière de médiatisation de ces événements importants dans la vie de l'institution.

#### **1.1.2. Confection du nouveau logotype**

L'Académie s'est dotée d'un nouveau logotype pour un meilleur affichage de son but de promouvoir le développement intégral de l'Homme et de l'environnement par la recherche et l'innovation, la production et l'accumulation de savoirs, la promotion des valeurs culturelles et alimentaires. La devise qui accompagne ce logotype « Science et Sagesse » repose sur le strict respect de l'éthique scientifique.

#### **1.1.3. Élaboration du plan stratégique**

Nous remercions le chef de l'État pour sa contribution spécifique suite à la requête que nous lui avons soumise pour l'élaboration du Plan stratégique de l'Académie. Il s'agit d'un important outil de planification et de pilotage des activités à même de contribuer à produire des résultats appropriés et qui définira aussi les conditions nécessaires à leur réalisation.

La sélection du consultant pour l'élaboration dudit Plan ayant été infructueuse, cette activité a été reprogrammée pour 2021.

#### **1.1.4 Appuis de l'Académie aux sollicitations de son expertise**

Conformément à l'arrêté portant organisation et fonctionnement du Prix d'excellence de la recherche scientifique, le président de l'Académie a présidé le jury du Prix 2020. Plusieurs des membres de l'Académie ont fait partie du jury. Il s'agit du Dr Alain Joseph SISSAO, des Pr Joseph PARE, Pr Jacques SIMPORE et Dr Taladidia THIOMBIANO. La cérémonie de remise du prix a eu lieu dans le Pavillon Thomas SANKARA du SIAO le jeudi 22 octobre 2020.

#### **1.1.5 Préparation de la séance académique solennelle**

L'ANSAL-BF a identifié comme thème de sa première séance académique solennelle « *Les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso* » qui portent sur l'environnement physique, les ressources naturelles, la sécurité alimentaire, l'économie, le social, le juridique ainsi que la santé humaine et animale. Les études sur les impacts socio-économiques et sur la santé humaine et animale qui devraient compléter celles sur les impacts de

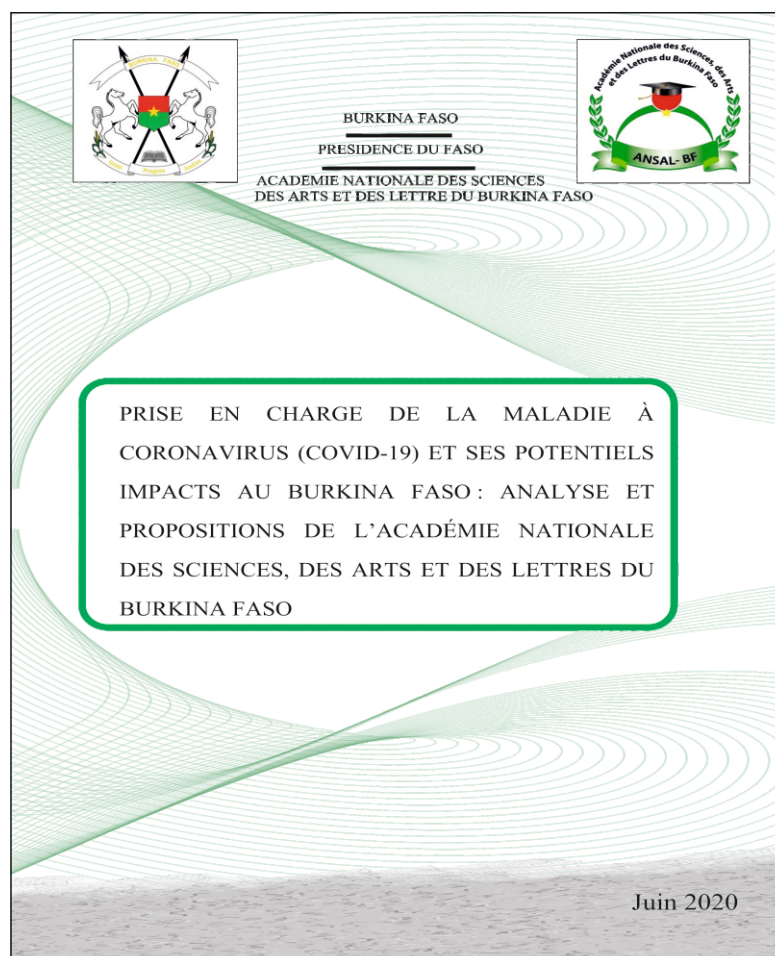
l'environnement physique, des ressources naturelles, et de la sécurité alimentaire ont fait l'objet d'une validation le 27 juillet 2020.

Avec la validation de l'ensemble des études, l'Académie s'est mobilisée avec le soutien du personnel de la Présidence du Faso pour l'organisation de la séance académique solennelle placée sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, parrain de l'Institution, en début octobre 2020. Pour des raisons de calendrier du Chef de l'Etat, la séance a été reportée à une date ultérieure.

### 1.1.6 Contribution à la gestion de la pandémie de la Covid-19

Une des missions de l'ANSAL-BF est le conseil scientifique sur des questions d'importance pour lesquelles elle émet des avis objectifs et indépendants pour aider à la prise de décision par le gouvernement sur sa saisine ou sur son auto-saisine. C'est dans cet esprit que l'Académie a contribué à la gestion de la pandémie de la Covid-19 à travers les réalisations suivantes :

- élaboration et soumission en mai 2020 au Chef de l'État de recommandations pour des mesures urgentes dans les domaines de la prévention et de la recherche opérationnelle pour l'amélioration de la prise en charge des malades pendant la pandémie ;
- production et diffusion auprès de plusieurs institutions d'un document de réflexions prospectives intitulé : « *Prise en charge de la maladie à Coronavirus (Covid-19) et ses potentiels impacts au Burkina Faso : analyse et propositions de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso* ».





## **Rencontre avec le Haut Conseil National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour la contribution de l'Académie à la Covid-19**

### **1.2. Renforcement des capacités de gestion de l'ANSAL-BF**

#### **1.2.1. Renforcement des organes administratifs et financiers**

Pour faire face aux difficultés liées à la volonté de démission de l'Agent comptable actuel (depuis 2018) et tenant compte de la modicité de son budget, l'Académie a sollicité du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, la nomination du Directeur Administratif et Financier (DAF) de l'Académie en qualité de Directeur Financier et Comptable (DFC). Cette nomination n'a pas encore été actée.

Le DAF, le Directeur du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DCMEF) et l'Agent Comptable de l'Académie ont bénéficié de plusieurs sessions de formation pour le renforcement des capacités des agents de la chaîne financière organisées par la présidence du Faso.

#### **1.2.2 Mouvement du personnel**

L'instabilité du personnel de l'Académie a eu un impact négatif sur son fonctionnement normal. La secrétaire particulière du Président de l'Académie, Madame Nicole KANDOLO, est partie à sa demande pour un stage de trois mois au Canada à la mi-août 2020. Les démarches auprès de la Présidence du Faso ont abouti à l'affectation d'une nouvelle secrétaire, Madame OUOBA/SAWADOGO Wendyam Aicha qui a pris service le jeudi 8 octobre 2020.

### **1.3. Exécution du budget 2020 de l'ANSAL-BF**

La dotation budgétaire 2020 a été de quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA soit soixante-dix-neuf millions cinq cent cinquante mille cinq cent trente-huit (79 550 538) francs CFA en dépenses de fonctionnement et quatre cent quarante-neuf mille quatre cent soixante-deux (449 462) francs CFA en dépenses d'investissement.

Au 31 décembre 2020, le montant total des dépenses engagées se chiffre à soixante dix neuf millions quatre-vingt-quinze mille trois-cent-quatre-vingt-neuf (79 095 389) francs CFA soit soixante-dix-huit millions six-cent-quarante-cinq mille neuf cent vingt-sept (78 645 927) francs CFA en dépenses de fonctionnement, et quatre cent quarante-neuf mille quatre cent soixante-deux (449 462) francs CFA en dépenses d'investissement. Le taux global d'exécution du budget est de 98,87%.



## Chapitre 2 : Activités des collèges

### 2.1. Activités communes des collèges SHLAC/SJPEG et SSHA

Un atelier de validation du document de l'étude sur « l'impact socio-économique et sur la santé humaine et animale de l'exploitation aurifère au Burkina Faso » s'est tenu le 27 juillet 2020 dans la salle de réunion de l'ISSP à l'Université Joseph KI- ZERBO. Il a connu la participation d'une soixantaine de participants provenant des différents départements ministériels, du secteur minier, du secteur privé, des institutions scientifiques, des organisations des producteurs, des ONG et associations, etc.

Cet atelier a été organisé conjointement par le Collège Sciences humaines, Arts, Lettres et Culture, Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion et le Collège Sciences de la Santé humaine et animale.

### 2.2 Activités du Collège Sciences humaines, arts, lettres et culture, Sciences juridiques politiques, économiques et de gestion (SHLAC/SJPEG)

**2.2.1. Organisation des Cafés littéraires du Faso (CALIFA) :** Le collège a organisé les 22<sup>èmes</sup> CALIFA le 19 novembre 2020 au groupe scolaire Saint-Viateur à Ouagadougou., en partenariat avec la Direction Générale du Livre et de la Lecture Publique (DGLLP) du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme et la Société des Auteurs, des Gens de l'Écrit et des Savoirs (SAGES). Deux auteurs étaient à l'honneur :

- La nouvelliste Latifatou W. SAWADOGO avec son recueil *Lourd secret de famille*,
- L'essayiste Dr Lassina SIMPORE avec *Naba Wobgo et les nassara demba*,
- 

**2.2.2. Présentation d'ouvrages :** Le Collège a également procédé à la présentation de plusieurs ouvrages :

- *Dɔnko. Etudes culturelles africaines*, ouvrage collectif dirigé par Pr Salaka SANOU et Pr Isaac BAZIE (de l'Université du Québec à Montréal) le 23 novembre 2020 à l'UFR Lettres, Arts et Communication,
- *Théorie générale des obligations : droits burkinabè et comparé* » des Professeurs Filiga Michel SAWADOGO et Windpagnagdé Dominique KABORE le 25 novembre 2020 à l'UFR Sciences juridiques et politiques,
- *Recherche sur les principes mathématiques de la géomancie : les Gulmanceba, mathématiciens ou sorciers ?* du Pr Taladia THIOMBIANO le 26 novembre 2020 au Centre National des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel,
- *Promotion des alliances à plaisanterie en milieu scolaire au Burkina Faso* de Dr Alain Joseph SISSAO, Directeur de Recherche, Dr Amado KABORE, M. Ezaï NANA, M. Bassalia DIANE le 27 novembre 2020 à l'Institut des Sciences des Sociétés.



Présentation d'ouvrage. Collège SHLAC/SJPEG



## 2.3 Activités du Collège Sciences et techniques (ST)

**2.3.1. Rencontres avec des élèves des lycées scientifiques de Bobo-Dioulasso :** Le Collège a effectué une mission à Bobo Dioulasso du 11 au 14 octobre 2020 pour rencontrer les élèves du Lycée scientifique national de Bobo-Dioulasso et ceux du Lycée scientifique régional de Bobo-Dioulasso (Darsalamy). L'objet de ces rencontres était d'encourager les lycéens à poursuivre des carrières scientifiques. Les échanges ont été très riches et variés.

**2.3.2. Conférence sur la restitution des COP 21 à 25 :** Le 16 octobre a été organisé la Conférence sur la restitution des COP 21 à 25 dans la Salle de Conférences du PSUT à l'Université Joseph KI-ZERBO. Cette conférence animée par Mr Do Etienne TRAORE, spécialiste en changement climatique au Secrétariat Permanent du Conseil National de Développement Durable (SP/CNDD) du Ministère en charge de l'environnement a été un échange de haute facture. Il est néanmoins regrettable qu'elle ait connu une faible participation du public nécessitant à l'avenir une amélioration de la communication sur ce type d'activité.

**2.3.3. Rencontre avec les élèves du Lycée scientifique national de Ouagadougou le 22 octobre 2020 :** Des documents, interviews et prises de vues ont été réalisées par une équipe de communicateurs qui ont accompagné le collège lors de cette rencontre dans la perspective d'une table-ronde sur la problématique de l'enseignement des mathématiques. Cette table ronde prévue en 2020 n'a pas pu être réalisée et est programmée pour 2021.





**Rencontre du Collège Sciences et Techniques dans les lycées scientifiques**

## **2.4 Activités du Collège Sciences Naturelles et Agricoles (SNA)**

La coordination du Collège est restée incomplète et malgré ce handicap, les quatre réunions trimestrielles ont été tenues. Les activités du Collège ont été centrées sur les préparations (i) du Symposium sur la gestion durable des terres en partenariat avec la Société des Sciences du Sol du Burkina (SSSB) et (ii) du Colloque Panafricain sur la protection des végétaux en Afrique en collaboration avec le CNRST et le Comité Pays en développement (COPED de l'Académie de France et la contribution de l'Académie au Programme du Groupe inter-académique pour le développement agricole (GID-Agri).

### **2.4.1. Le Symposium sur la gestion durable des sols**

La troisième édition du Symposium International sur la Gestion Durable des Terres (GDT) est co-organisée par la Société des Sciences du Sol du Burkina Faso (SSSBF) et l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF). Ce Symposium se veut un cadre de partage de résultats scientifiques et de stratégies politiques entre chercheurs, agents du développement et décideurs en matière de gestion durable des terres. La thématique de cette édition porte sur l'accès aux intrants, matériels et innovations agricoles pour une gestion durable des terres par les petits producteurs d'Afrique. Elle se déroulera sur trois jours sous forme d'ateliers scientifiques, de tables-rondes et d'expositions de résultats provenant aussi bien des scientifiques que des acteurs œuvrant dans le développement. Prévu pour se tenir en 2020, les deux comités scientifiques et en charge de l'organisation ont travaillé tout au long de l'année 2020 mais, avec la maladie à Coronavirus, il a été reporté en Mai 2021.

### **2.4.2. Le Colloque Panafricain sur la protection des végétaux en Afrique**

Les enjeux de la protection des végétaux en Afrique au Sud du Sahara (ASS) se posent donc en termes de menace directe à la sécurité alimentaire d'une Afrique au taux de natalité galopant. Ces enjeux touchent à l'économie mais aussi à la santé humaine et animale et à l'environnement en raison des quantités de plus en plus importantes de pesticides de synthèse utilisés chaque année pour protéger les plantes cultivées.

L'objectif global du colloque est de faire le point sur les stratégies actuelles inhérentes aux enjeux de protection des végétaux en Afrique au Sud du Sahara et de concevoir et de renforcer les mécanismes et actions d'amélioration pour la prise en charge efficiente et durable des principaux bio-agresseurs.

Le colloque sera co-organisé par le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) du Burkina Faso, l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres (ANSAL-BF) du Burkina Faso et le comité des pays en développement (COPED) de l'Académie des Sciences de France.

Prévu initialement pour se tenir en 2020, le comité scientifique international et le comité local d'organisation ont travaillé tout au long de l'année 2020, mais avec la maladie à Coronavirus, le colloque a été reporté en 2021.

### **2.4.3 Le Programme GID-Agri**

Le GID-Agri est un programme structurant se déclinant en plusieurs projets ou opérations coordonnées. Il s'agit de donner une image plus positive des métiers liés à l'agriculture en



éclairant des exemples de réussite dans les domaines de la production ou de la transformation agricole. Ces exemples, cautionnés par les académies africaines et françaises, contribueront à inspirer les jeunes ruraux africains et à les inciter à s'engager dans ces métiers sur des bases solides. Rassemblés sur une plateforme internet accessible au plus grand nombre, ces exemples conduiront notamment à la création de réseaux de fermes-écoles et d'entreprises-écoles dans le monde rural africain.

Au Burkina Faso, l'activité a été conduite par l'ANSAL-BF en 2020 en partenariat avec l'INERA/CNRST et elle se poursuivra en 2021.

## **2.5 Activités du Collège Sciences de la Santé humaine et animale**

Le Collège a exécuté son programme d'activités en fonction des disponibilités financières et la situation de la Covid-19. Une présentation du Collège a été réalisée pour être intégrée à la présentation générale de l'Académie.

### **2.5.1. Élaboration du document sur la pandémie de la Covid-19 dans son domaine d'expertise.**

La contribution du collège a été décisive pour le document de l'Académie sur cet important problème de santé publique. Il a aussi participé au processus de recrutement de nouveaux membres de l'Académie en coordination avec le bureau de l'Académie. Le processus a conduit au recrutement de quatre nouveaux membres pour le collège.

**2.5.2 Transfert du Pr. Jacques SIMPORE du Collège SNA au Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale.** Ce processus a été conduit à terme par la validation de ce transfert par l'Assemblée générale du 22 décembre 2020.

### **2.5.3 Passage à l'éméritat du Pr Rambré OUIMINGA**










Conformément aux textes organiques de l'ANSAL-BF, l'âge du passage à l'éméritat pour les académiciens est de 80 ans. Ayant atteint cet âge au cours de l'année, le Professeur Rambré OUIMINGA est concerné par cette disposition. Le Collège SSHA a initié la procédure pour l'effectivité de son passage à l'éméritat.

## Chapitre 3 : Activités du bureau

### 3.1. Réunions du bureau

Le Bureau de l'Académie élu en 2019 est composé comme suit :

#### Composition du bureau de l'ANSL-BF (2019-2022)

 <p><b>Président</b> Paco SEREME Directeur de recherche</p>	 <p><b>Vice-président,</b> Moussa OUATTARA Président du Collège Sciences et techniques Professeur titulaire</p>	 <p><b>Vice-président</b> Alain Joseph SISSAO Président du Collège Sciences humaines, arts, lettres et culture/ Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion Directeur de recherche</p>	 <p><b>Vice-président</b> Innocent Pierre GUISSOU Président du Collège Sciences de la santé humaines et animale Professeur Titulaire</p>	 <p><b>Vice-président</b> Jean Noel PODA Président du Collège Sciences naturelles et agricoles Directeur de recherche</p>
 <p><b>Secrétaire Perpétuel</b> Hamidou TOURE Professeur Titulaire</p>	 <p><b>Secrétaire Perpétuel adjoint</b> Arouna OUEDRAOGO Professeur Titulaire</p>	 <p><b>Trésorière</b> Diarra YE/OUATTARA Professeur Titulaire</p>	 <p><b>Trésorière adjointe</b> Yvonne BONZI/COULIBALY Professeur Titulaire</p>	

Le bureau a tenu en moyenne une réunion chaque mois. Les principales délibérations et décisions du Bureau sont présentées au tableau 2.

**Tableau 2. Principales délibérations et décisions du Bureau de l'Académie au cours de l'année 2020**

Dates de réunion	Délibérations	Décisions
21-01-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des indemnités du bureau et du personnel de l'ANSAL BF</li> <li>- Passeports diplomatiques des membres du bureau</li> <li>- Examen du projet de programme d'activités et du budget 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet de délibérations a été soumis à l'Assemblée générale</li> <li>- Le Secrétaire perpétuel a été chargé du suivi de la demande des passeports diplomatiques</li> <li>- Les projets de budget et de programme d'activités 2020 ont été amendés et adoptés pour soumission à l'Assemblée générale.</li> </ul>
Mars 2020	<p>Mise sur pied d'un groupe de travail sur la Covid-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilisation du collège SSHA pour proposer des mesures d'urgence sur le covid-19</li> <li>- Tous les collèges ont été requis pour réfléchir sur la maladie à coronavirus et ses impacts potentiels sur au Burkina Faso ;</li> <li>- Abonnement à ZOOM (9 avril) afin de pouvoir tenir des réunions virtuelles.</li> </ul>
Avril 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen, amendements et adoption du document « Recommandation de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et de Lettres du Burkina Faso pour des mesures urgentes sur la pandémie du Covid-19 »</li> <li>- Mise sur pied d'un comité de rédaction d'un document sur la maladie à coronavirus et ses impacts potentiels au Burkina Faso.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande d'audience pour remettre les recommandations urgentes au chef de l'Etat.</li> <li>- Soumission du projet de document sur la maladie à coronavirus et ses impacts potentiels au Burkina Faso pour amendement dans les collèges ;</li> </ul>
14-05-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des TDR pour la conception du nouveau logo de l'Académie</li> <li>- Examen et adoption des conditions d'élargissement des membres de l'Académie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amendements des TDR par les membres du bureau à transmettre au SP</li> <li>- Définition des critères spécifiques d'admission de nouveaux membres par chaque collège</li> </ul>
26-06-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen et amendement des fiches de candidature</li> <li>- Examen adoption des critères généraux pour l'élection de nouveaux membres</li> <li>- Examen et adoption du nombre de nouveaux membres à élire par collège</li> <li>- Adoption du chronogramme d'élection des nouveaux membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SP a été chargé de la finalisation des fiches de candidature</li> <li>- Les collèges ont été chargés de l'adoption des critères spécifiques</li> <li>- Diffusion le 31 juillet 2020 de l'appel à candidatures</li> <li>- Élection en novembre des nouveaux membres</li> </ul>

24-07-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de la procédure pour constater la démission d'un membre</li> <li>- Examen et adoption de l'appel à candidatures de nouveaux membres</li> <li>- Préparation de la tenue effective de l'atelier de validation des études des collèges SSHA et SHLAC/SJPEG le 27 juillet 2020</li> <li>- Mise en œuvre du budget 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de transfert au SP des correspondances entre l'Académicien et le président de son collège</li> <li>- Le SP est chargé d'écrire au Pr SIMPORE pour l'instruire sur la procédure à suivre pour changer de collège.</li> <li>- Programmation des activités et des marchés des collèges par les Vice-Présidents en concertation avec le DAF.</li> </ul>
28-08-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de la procédure en cours pour l'élection de nouveaux membres</li> <li>- Bilan de l'audience accordée à l'Académie par le Chef de l'Etat le 14 août 2020</li> <li>- Rencontre du Président de l'ANSAL BF le 28 août 2020 avec le Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat</li> <li>- L'appel d'offres pour la confection du logo est déclaré infructueux</li> <li>- Recherche de partenariat avec les Académies de sciences de chine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'appel à candidatures de nouveaux membres a été publié le 7 août 2020</li> <li>- Le Président de l'Académie a été instruit par le Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat pour les actions à entreprendre pour la mise en œuvre des engagements pris par le Chef de l'Etat lors de l'audience.</li> <li>- Rencontre du SP avec le SG du Ministère des Affaires Étrangères ayant conduit à la l'initiation de démarches avec l'Ambassade de République de Chine</li> <li>- Lancer un appel d'offres restreint pour la confection du logo.</li> </ul>
25-09-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de la séance académique solennelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le budget de la séance académique solennelle a été réaménagé et soumis au Chef de l'Etat</li> <li>- Finalisation des documents en cours pour la séance solennelle</li> <li>- Accord de participation à la séance académique solennelle 2020 des Académies du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal</li> </ul>
30-10-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séance académique solennelle</li> <li>- Un cabinet a été sélectionné pour l'élaboration du plan stratégique</li> <li>- Un consultant a été retenu pour la confection du nouveau logo de l'Académie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Report à une date ultérieure faute de confirmation par la Présidence du Faso</li> <li>- Le DAF devra proposer d'urgence un réaménagement budgétaire</li> </ul>
18-12-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propositions d'élections de nouveaux membres par les collèges</li> <li>- Examen du programme d'activités et du budget gestion 2021.</li> <li>- Examen des propositions de nouveau logo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation des propositions de 18 nouveaux membres à élire par l'Assemblée générale</li> <li>- Approbation du programme d'activités et du budget gestion 2021</li> <li>- Transmission de deux propositions de logo à l'Assemblée générale pour décision finale.</li> </ul>

Le Bureau de l'Académie a été présent aux différents événements sociaux concernant des membres de l'Académie. Ainsi des délégations de l'Académie ont marqué leur solidarité aux collègues suivants :

- Pr Stanislas OUARO lors du décès de sa mère en janvier 2020 ;
- Pr Hamidou TOURE lors du décès de sa mère en mars 2020 ;
- Pr Adjima THIOMBIANO lors du décès de sa mère en juin 2020 ;
- Pr Didier ZONGO lors du décès de sa mère en octobre 2020 ;
- Pr Blaise SOME avant son évacuation sanitaire en Tunisie

### **3.2. Audiences accordées au bureau**

Le bureau a obtenu deux audiences avec le chef de l'État, une audience avec le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement et une audience avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

- **Audience avec le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement**

L'audience tenue le 29 Janvier 2020 a permis à l'ANSAL BF d'exprimer ses préoccupations pressantes suivantes :

- la modicité du budget de fonctionnement (80 millions) avec pour conséquence l'instabilité de la chaîne financière, d'où la démission de l'Agent Comptable et l'incertitude par rapport au poste de Directeur du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers de l'ANSAL-BF qui n'a découvert le montant du budget de l'Académie que lors de sa prise de fonction,
- la nomination du Directeur de l'Administration et des Finances actuel comme Directeur de l'Administration Financière et comptable ou Directeur Financier et Comptable tout comme dans certaines structures comme le Haut Conseil du Dialogue Social (HCDS), le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) et le Centre d'Analyses des Politiques Économiques et Sociales (CAPES),
- le problème des indemnités des membres du bureau de l'Académie qui n'ont pu être servis depuis la prise de service de l'ancien bureau (janvier 2017) pour lequel les délibérations de l'Assemblée Générale de l'Académie y afférentes ont été soumises ;
- le manque de véhicules de fonction pour le Président de l'Académie, le Secrétaire Perpétuel et d'un véhicule utilitaire,
- la réfection du siège attribué à l'Académie dite " **Villa Mélégué**" sise à Ouaga 2000.

Le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement a pris acte de ces problèmes et s'est engagé à accompagner l'Académie dans la recherche de justes solutions à ces problèmes. S'agissant des indemnités ; le Ministre a suggéré que l'Académie délibère sur les indemnités et lui fasse parvenir ses délibérations. Il a aussi souhaité que lui soit transmis le devis de réfection du siège de l'Académie.

Les suggestions de Monsieur le Ministre ont été prises en compte et le nécessaire a été fait dans ce sens par l'Académie. Ses réactions sont toujours attendues.



- **Audience avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.**

L'audience s'est tenue le 14 juillet 2020. Au cours de cette audience le bureau a évoqué les perspectives de l'institution et solliciter l'accompagnement du ministre pour la mise en œuvre réussie de la mission de l'ANSAL-BF. Au sujet de l'élection de nouveaux membres qui constituent une priorité pour le nouveau bureau de l'Académie, le ministre s'est engagé à faciliter la diffusion de l'appel à candidature prévu à cet effet.

- **Première audience avec le Chef de l'Etat**

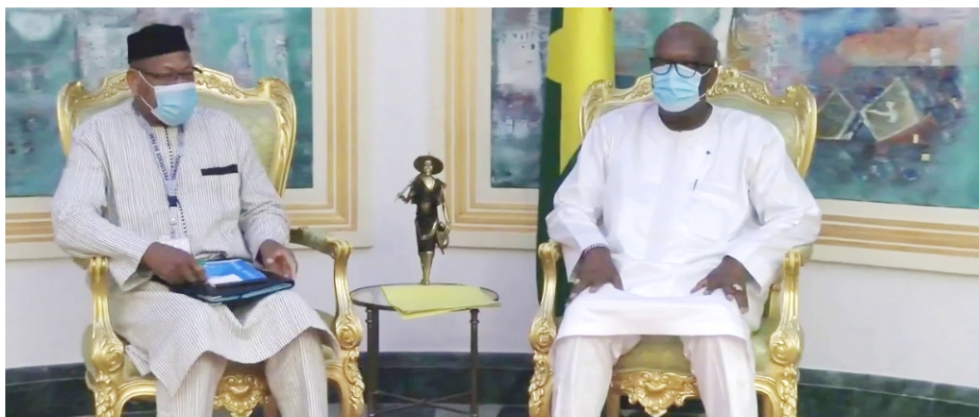
Cette audience a eu lieu le 14 Mai 2020. Elle a concerné la remise au Chef de l'Etat d'une contribution de l'Académie sous forme de recommandations portant sur des mesures d'urgence dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19 au Burkina Faso. Les recommandations ont porté sur la prévention et des recherches opérationnelles qui doivent être conduites sur le terrain pour l'amélioration de la prise en charge des malades au cours de la pandémie de la Covid-19.

Le Président du Faso a bien apprécié les recommandations formulées par l'Académie et l'a invitée à lui faire parvenir dès que possible les termes de références des études préconisées.

- **Seconde audience avec le Chef de l'Etat**

L'audience a eu lieu le 14 Août 2020 avec pour objectif de soumettre au chef de l'Etat les problèmes relatifs à l'organisation de la première séance académique solennelle et au renforcement des capacités opérationnelles de l'Académie.

Le chef de l'État a souhaité avoir un devis sur le coût de la séance académique et des tenues de parade des académiciens. Pour ce qui concerne le recrutement de nouveaux membres, le chef de l'État a indiqué que l'Académie doit conduire le processus en conformité avec les dispositions statutaires. S'agissant des indemnités, il a promis d'en discuter avec le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement. Enfin le Chef de l'Etat a pris l'engagement de mettre à la disposition de l'Académie un montant de 10 millions de francs pour la finalisation de son plan stratégique comme contribution au renforcement des capacités de l'Académie.



**Audience de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres auprès du Chef de l'Etat**

### 3.3 Assemblées générales

#### *Sessions des Assemblées générales*

Deux sessions ordinaires de l'Assemblée générale ont été tenues.

- **Session du 27 Février 2020**

L'ordre du jour de la première Assemblée générale ordinaire de l'année 2020 a porté sur l'examen du bilan de l'exercice 2019 de l'ANSAL-BF et la programmation des activités et du budget pour l'exercice 2020.

Avec la participation de vingt-un (21) académiciens (sur vingt-sept (27) membres statutaires, l'Assemblée générale tenue sous la présidence du Président de l'ANSAL-BF, a délibéré sur les points inscrits à son ordre du jour.

#### *1) Au titre du bilan des activités réalisées*

Les principales activités de l'année 2019 peuvent se résumer comme suit :

- assurer la fonctionnalité des organes de l'Académie ;
- avancer dans la préparation de la séance académique solennelle 2020;
- organiser des rencontres des collèges avec les scientifiques ;
- modéliser les tenues de parade des académiciens ;
- renforcer les capacités de l'Académie.

#### *2) Au titre du bilan de la gestion*

Le budget gestion 2020 a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de quatre-vingt millions (80 000 000) Francs CFA.

Le rapport d'activités de l'année 2019 de l'ANSAL-BF, le programme d'activités et le budget 2020 ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée générale.

#### *3) Concernant les indemnités et autres avantages au niveau de l'Académie*

L'Assemblée Générale délibérant sur les indemnités et autres avantages accordées aux membres et au personnel de l'Académie a décidé de se conformer aux mesures appliquées dans les institutions similaires.

- **Session du 22 décembre 2020**

Avec une participation de vingt-un (21) (18 présents, 3 procurations)) sur vingt-sept (27) membres statutaires, l'Assemblée générale tenue sous la présidence du Président de l'ANSAL-BF, a délibéré sur les points inscrits à son ordre du jour à savoir, l'élection de nouveaux membres de l'Académie, l'adoption du programme d'activités et du budget de l'année 2021 de l'Académie.

#### *1) Au titre de l'élection de nouveaux membres*

Chaque Président de collège a exposé la procédure suivie dans le collège pour l'examen et l'évaluation des dossiers de candidatures basés sur les critères généraux et les critères spécifiques et procédé à une brève présentation des candidats proposés à l'élection par le collège.

Des échanges entre les académiciens, l'Assemblée générale a pris les décisions suivantes :

- les candidatures féminines seront à encourager et en cas d'égalité de points avec celles masculines du même profil/spécialité, les premières seront favorisées ;
- les parrains des candidats sont les garants de leur bonne moralité et devront assumer cette responsabilité ;
- en complément au règlement intérieur de l'Académie, le bureau de l'Académie devra initier une réflexion pour une prise en compte des questions liées à la bonne conduite de ses membres et de la procédure à suivre pour la perte de mandat de membre pour non-participation aux activités de l'Institution ;
- pour les futurs appels à candidatures, les libellés des profils souhaités devront être plus précis et les critères d'évaluation devront être affinés.

Les votes ont porté sur dix-huit candidats proposés à l'élection par les collèges.

**Tableau 1 : Résultats des votes de l'AG pour admission à l'ANSAL-BF des candidats proposés par les collèges**

Collège	Nom Prénom(s)	Institution	Spécialité
SNA	SANON Antoine	UJKZ	Entomologie agricole
	TRAORE Oumar	CNRST	Biotechnologie
	TOGUYENI Aboubacar	UNB	Production animale
	OUEDRAOGO Amadé	UJKZ	Productions forestières
	BIKIENGA I. Martin	Agronome retraité	Gouvernance et institutions agricoles
SSHA	PAKOTOGO/BAMBA Sanata	UNB	Pharmacie-Parasitologie-Mycologie
	OUEDRAOGO Anicet Georges	UNB	Santé animale, vétérinaire biologiste
	TAMBOURA Hamidou Hamadou	CNRST	Santé animale, vétérinaire santé publique
	OUEDRAOGO Macaire	UNB	Médecine interne
ST	BATHIEBO Joseph	UJKZ	Énergétique-thermique
	BAYO Karifa	UJKZ	Chimie minérale
	SIE Oumarou	UJKZ	Informatique
	OUATTARA Frédéric	UNZ	Physique de l'atmosphère, Géophysique externe
SHLAC	COMPAORE Georges	UJKZ	Géographie
	PARE/KABORE Afsata	UNZ	Science de l'éducation
SJPEG	LOADA Augustin	UJKZ	Droit public
	OUEDRAOGO M. Idrissa	U-AUBEN	Économie du développement
	OUEDRAOGO Séni Mahamadou	UJKZ	Droit public

Au vu des résultats des élections, tous les dix-huit (18) candidats proposés par les collèges ont été élus à l'unanimité par l'Assemblée générale comme membres de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso.



Le processus de l'élargissement des membres de l'Académie initié en 2020 avec l'admission de nouveaux membres devra être poursuivi les années à venir afin de la doter en ressources scientifiques pluridisciplinaires pour insuffler plus de dynamisme à son fonctionnement.

## ***2) Au titre du programme d'activités et du budget 2021 de l'Académie***

Le projet de programme d'activités 2021 assorti de l'avant-projet de budget vise à faire de l'Académie une institution fonctionnelle de l'État, reconnue et ancrée dans le paysage institutionnel du Burkina Faso Il t a pour objectifs :

- Assurer le fonctionnement de l'Académie
- Doter l'Académie d'un plan stratégique 2021-2030
- Renforcer la visibilité de l'Académie
- Renforcer les capacités de l'Académie.

L'avant- projet du budget 2021 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de cent trente millions (130 000 000) Francs CFA.

A l'issue des délibérations, les principales conclusions et décisions suivantes ont été formulées par l'AG :

- L'adoption à l'unanimité du programme d'activités amendé et de l'avant-projet de budget gestion 2021 ;
- La nécessité pour l'Académie de mobiliser des ressources autres que celles de l'État ;
- Entreprendre des démarches pour récupérer les fonds des premières cotisations logées dans un compte Trésor ;
- La poursuite de l'admission de nouveaux membres avec les profils manquants ;
- La création d'un compte courant dans une banque privée pour y loger les ressources propres de l'Académie.

L'Assemblée générale a en outre décidé du transfert du Pr Jacques SIMPORE du collège Sciences naturelles et agricoles au collège Sciences de la santé humaine et animale ; elle a procédé à l'adoption du nouveau logo de l'Académie avec des recommandations pour sa finalisation.

## Chapitre 4 : Partenariat

### a. Coopération avec les académies sœurs

L'ANSAL-BF a poursuivi au cours de l'année 2020, des relations de coopération avec plusieurs académies sœurs d'Afrique de l'Ouest en répondant positivement à leurs invitations. Ce fut le cas avec l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (ANSTS), l'Académie des sciences du Nigeria et l'Académie nationale des sciences du Mali (ASM).

#### i. Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)

L'ANSAL-BF participe au projet initié par l'ANSTS sur *Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale : politiques publiques en matière d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin* en partenariat avec le Conseil Economique et Social du Sénégal et le CRDI. Le projet est prévu pour se dérouler du 1er Novembre 2020 au 31 Juillet 2021.

#### ii. Nigerian Academy of Science (NAS)

L'ANSAL-BF a participé à l'organisation de deux webinaires sur la pandémie à Covid-19 avec l'Académie des Sciences du Nigeria sur *Technologie pour les soins de santé pendant et au-delà de la COVID-19* et sur *COVID-19: vers une nouvelle normalité* respectivement le 13 et le 15 octobre 2020. Dr Blami DAO de notre académie a été l'un des panélistes du second webinaire.

### 4.1.3. Académie nationale des sciences du Mali (ASM)

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie nationale des Sciences du Mali (ASM) a rencontré son collègue de l'ANSAL-BF lors d'un de ses séjours au Burkina. Cela a été suivi par la mise à la disposition de l'ASM de tous les textes règlementaires de l'ANSAL-BF à la demande du SP de l'ASM.

### 4.1.4. Union Académique Internationale (UAI)

La demande d'adhésion de l'ANSAL-BF à l'Union académique internationale (UAI) a été introduite par son président le 16 décembre 2017. Cette demande a été enregistrée par le Bureau de l'UAI, lors de sa session à l'Institut de France les 14-16 février 2018. L'Union Académique Internationale en sa séance du 25 novembre 2019 tenue à Paris a accepté à l'unanimité la candidature de l'ANSAL-BF comme membre affilié. La notification a été faite par lettre en date du 4 Février 2020.

### 4.1.5. Leçons apprises :

- des leçons ont été apprises sur les difficultés rencontrées et les expériences réussies par les académies sœurs,
- de nouvelles idées ont été capitalisées en vue du renforcement de l'assise institutionnelle de l'ANSAL-BF.

## Difficultés

Les principales difficultés rencontrées au cours de l'année 2020 peuvent se résumer comme suit :

- 5.1 La modicité du budget de fonctionnement de l'Académie plafonné à 80 millions depuis 2018 avec pour conséquences le faible niveau de réalisation des activités de l'institution et une instabilité du personnel de sa chaîne financière marquée par plusieurs démissions dont celle de l'agent comptable intervenue depuis 2018. A la modicité de ce budget s'ajoute le manque d'un budget d'investissement pour l'Académie ;
- 5.2 Le manque d'un siège approprié de l'Académie résultant de l'absence d'un budget d'investissement pour la réfection de la « Villa Mélégué » qui lui a été attribuée depuis 2017 par la Présidence du Faso pour servir de siège à l'institution ;
- 5.3 Le manque de véhicule de fonction pour le Président de l'Académie, le Secrétaire Perpétuel et d'un véhicule utilitaire. Le seul véhicule de liaison dont elle dispose actuellement est très usagé et ne sert qu'aux courses à l'intérieur de la commune de Ouagadougou. Un recours est fait au Parc automobile de l'État pour les autres déplacements avec les aléas que cela implique. Pour ses missions, le Président de l'Académie est contraint d'utiliser son véhicule personnel ;
- 5.4 L'absence d'actes réglementaires pour le paiement d'indemnités auxquelles ont droit les membres de l'Académie depuis la délibération de l'AG en 2017.
- 5.5 L'absence de prise en charge du personnel administratif de l'Académie par l'arrêté portant octroi d'indemnités d'astreinte au personnel de la Présidence du Faso.

## Conclusion

Les objectifs majeurs de l'ANSAL-BF pour l'année 2020 ont connu des niveaux d'atteinte différents. En effet, on note des résultats satisfaisants au niveau de son opérationnalité avec la tenue régulière de ses instances de gouvernance tout comme au niveau de sa collaboration avec les académies sœurs qui lui ont permis de se faire connaître et de s'insérer dans le concert des académies sur le plan international.

Le niveau de réalisation des activités des collèges a été relativement faible. Des contraintes diverses font que les collèges peinent à être pleinement opérationnels et en phase avec leur mission de conseil scientifique national. Il y'a lieu de mettre à leur disposition les ressources financières adéquates afin de soutenir et galvaniser leurs actions. L'élection de dix-huit nouveaux membres en décembre 2020 pourrait y contribuer.

Les activités visant à renforcer la visibilité de l'Académie sont modestes et devraient connaître une réelle impulsion dans les années à venir pour lui permettre de se hisser à la hauteur d'une véritable institution de l'État en adéquation avec ses nobles missions.

De fait, le fonctionnement de l'Académie a été assuré grâce à la dotation budgétaire dont elle a bénéficié de l'État et qui a été exécuté avec un taux satisfaisant de 98,87%. Cette performance ne devrait pas occulter les difficultés liées à la stabilisation du personnel du MINEFID mis à la disposition de l'Académie pour lesquelles l'accompagnement dudit ministère est attendu.

L'ANSAL-BF remercie les plus hautes autorités de l'État pour l'effort consenti en lui accordant une augmentation de la subvention pour son fonctionnement et en lui octroyant une subvention pour la réfection de son siège à Ouaga 2000. Elle souhaite vivement que l'effort soit poursuivi pour qu'elle puisse obtenir au cours des prochaines années, des budgets de fonctionnement dignes d'une institution de l'État assortis d'un budget d'investissement nécessaires pour son plein épanouissement et pour l'accomplissement de sa mission.

Il faut espérer qu'avec l'admission des nouveaux membres effectuée en 2020, un souffle nouveau soit insufflé à l'Académie pour lui permettre d'accomplir ses missions.

Ouagadougou le 10 Mars 2021

**Le Secrétaire Perpétuel**

**Le Président**

**Hamidou TOURE.**

*Professeur titulaire*

**Dr Paco SEREME**

*Directeur de recherche*








# Annexes

## L'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF)

-----

### Collège Sciences naturelles et agricoles (Collège SNA)

 <p><b>Poda Jean Noel</b> Directeur de Recherche Hydrobiologie Membre fondateur</p>	 <p><b>Sankara Philippe</b> Professeur Titulaire Phytopathologie Membre fondateur</p>	 <p><b>Sedogo Michel</b> Directeur de Recherche Agro Eco Pédologie Membre fondateur</p>	 <p><b>Sérémé Paco</b> Directeur de Recherche Phytopathologie Membre fondateur</p>	 <p><b>Thiombiano Adjima</b> Professeur Titulaire Biologie et Écologie Membre fondateur</p>
 <p><b>Zongo Jean Didier</b> Professeur Titulaire Génétique et amélioration des plantes Membre fondateur</p>	 <p><b>Zougrana/Kabore Chantal</b> Professeur Titulaire Nutrition animale Membre fondateur</p>	 <p><b>Sanon Antoine</b> Professeur Titulaire Entomologie agricole Membre élu 2020</p>	 <p><b>Traoré Oumar</b> Directeur de Recherche Biotechnologies Membre élu 2020</p>	 <p><b>Toguyeni Aboubacar</b> Professeur Titulaire Production animale Membre élu 2020</p>
 <p><b>Bikienga Martin</b> Ingénieur agronome Gouvernance agricole Membre élu 2020</p>	 <p><b>Ouédraogo Amadé</b> Professeur Titulaire Production forestière Membre élu 2020</p>			

# Collège Sciences de la santé humaine et animale (Collège SSHA)



**Dao Blami**  
Professeur Titulaire  
Génécologie Obstétrique  
Membre fondateur



**Guiguemdé T. Robert**  
Professeur Titulaire  
Maladies parasitaires  
Membre fondateur



**Guissou I. Pierre**  
Professeur Titulaire  
Pharmacologie-Toxicologie  
Membre fondateur



**Ouédraogo Arouna**  
Professeur Titulaire  
Psychiatrie  
Membre fondateur



**Ouiminga R. Moumouni**  
Professeur Titulaire  
Anatomie Chirurgie  
Membre fondateur



**Sangare Lassana**  
Professeur Titulaire  
Bactériologie Virologie  
Membre fondateur



**Sanata Pakotogo/Bamba**  
Professeur Titulaire  
Pharmacie-Parasitologie-  
Mycologie  
Membre élu 2020



**Ouédraogo Georges Anicet**  
Professeur Titulaire  
Santé animale-Vétérinaire  
biologiste  
Membre élu 2020



**Ouédraogo S. Macaire**  
Professeur Titulaire  
Médecine interne  
Membre élu 2020



**Simporé Jacques**  
Professeur Titulaire  
Biologie moléculaire-  
Génétique moléculaire  
Membre fondateur



**Soudré Robert**  
Professeur Titulaire  
Anatomie  
Membre fondateur



**Yé/ Diarra Ouattara**  
Professeur Titulaire  
Pédiatrie-Néonatalogie  
Membre fondateur



**Tamboura Hamidou  
Hamadou**  
Directeur de recherche  
Santé animale - Vétérinaire  
santé publique  
Membre élu 2020

## Collège Sciences et technique (Collège ST)



**Bonzi/Coulibaly Yvonne**  
Professeur Titulaire  
Chimie organique  
Membre fondateur



**Koulidiati Jean**  
Professeur Titulaire  
Physique/Énergie- Génie  
des Procédés  
Membre fondateur



**Ouaro Stanislas**  
Professeur Titulaire  
Analyse non-linéaire,  
Analyse fonctionnelle  
Membre fondateur



**Ouattara Moussa**  
Professeur Titulaire  
Algèbre, Algèbre génétique,  
Biomathématique  
Membre fondateur



**Somé Blaise**  
Professeur Titulaire  
Mathématiques appliquées  
Analyse numérique  
Membre fondateur



**Touré Hamidou**  
Professeur Titulaire  
Analyse non-linéaire,  
Analyse fonctionnelle  
Membre fondateur



**Bathiébo Joseph**  
Professeur Titulaire  
Energétique-thermique  
Membre élu 2020



**Bayo Karifa**  
Professeur Titulaire  
Chimie minérale  
Membre élu 2020



**Ouattara Frédéric**  
Professeur Titulaire  
Physique de l'atmosphère,  
Géophysique externe  
Membre élu 2020



**Sié Oumarou**  
Professeur Titulaire  
Architecture des ordinateurs,  
Algorithmique parallèle  
Membre élu 2020

## Collège Sciences humaines, arts, lettres et culture (Collège SHALC)



**Paré Joseph**  
Professeur Titulaire  
Sémiotique  
Membre fondateur



**Sanou Salaka**  
Professeur Titulaire  
Littératures africaines  
Membre fondateur



**Sissao Alain Joseph**  
Directeur de Recherche  
Littératures africaines  
Membre fondateur

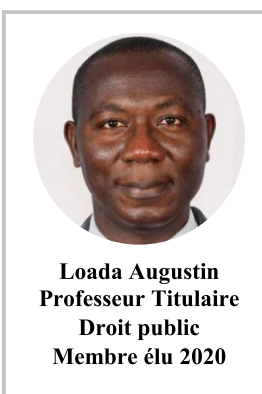
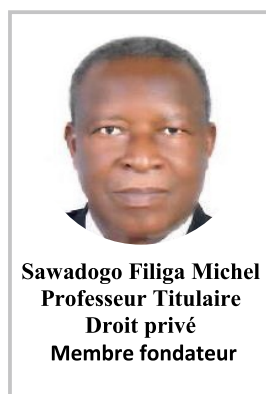


**Compaoré Georges**  
Professeur Titulaire  
Géographie  
Membre élu 2020

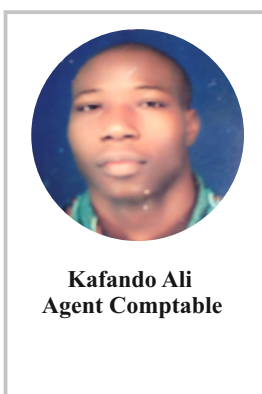


**Afsata Paré/Kaboré**  
Professeur Titulaire  
Sciences de l'éducation  
Membre élu 2020

## Collège Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (Collège SJPEG)



## Personnel administratif de l'Académie



Académie Nationale des Sciences, des Arts  
et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF)  
01 BP 1910 Ouagadougou 01  
E-mail: [academie@ansal.bf](mailto:academie@ansal.bf)  
Site Web: [www.ansal.bf](http://www.ansal.bf)